



HAL
open science

Calais, carrefour des solidarités citoyennes

Yasmine Bouagga

► **To cite this version:**

Yasmine Bouagga. Calais, carrefour des solidarités citoyennes. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2018, 93, pp.137-148. 10.3917/mouv.093.0137 . halshs-01794325

HAL Id: halshs-01794325

<https://shs.hal.science/halshs-01794325>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Calais, carrefour des solidarités citoyennes

version pré-publication

Yasmine Bouagga. Calais, carrefour des solidarités citoyennes. *Mouvements*, La découverte, 2018, pp.137-148.

Yasmine.bouagga@ens-lyon.fr

Au cours des années 2015 et 2016, Calais et sa région ont été des lieux d'intenses engagements citoyens et de mobilisations en solidarité avec les personnes migrantes bloquées à la frontière franco-britannique. Des milliers de volontaires sont venu·e·s apporter leur soutien, individuellement ou au sein d'associations plus ou moins professionnalisées. Si les actions de solidarité sont anciennes, elles ont pris, ponctuellement, une ampleur inédite avec la médiatisation de la « crise des réfugiés », et en réaction à des politiques gouvernementales perçues comme inhospitalières ou défailtantes. Ces soutiens hétérogènes, fortement internationalisés et investis dans les campements mêmes ont réinterrogé les rapports de l'humanitaire et du politique.

Depuis les années 1990 au moins, des personnes apportent leur aide, de façon individuelle ou au sein d'associations, aux migrants et migrantes bloquées à la frontière franco-britannique à Calais, et dont la situation est devenue plus critique à mesure que la sécurisation de la frontière rendait plus difficile son franchissement pour celles et ceux qui ne possédaient pas les documents requis. Ces solidarités ont pris des formes multiples selon les circonstances. De façon épisodique, des moments de crise, caractérisés par la présence d'un nombre plus important de personnes bloquées aux points de passage dans des situations de dénuement et de détresse, ont conduit à des reconfigurations de ces aides. À cet égard la période 2015-2016 a constitué un moment véritablement inédit dans l'histoire des mobilisations d'aide aux personnes migrantes, installées dans un campement dit « la jungle » à Calais, dans un camp humanitaire à Grande-Synthe, et dans d'autres lieux de la région comme Norrent-Fontes, Tatinghem, Angres ou Steenvoorde. Aux solidarités locales organisées de longue date se sont ajoutées des mobilisations nouvelles, très internationalisées et qui se sont caractérisées par la recherche de nouveaux modes d'organisation et d'intervention. Investissant les lieux où les migrant·e·s étaient relégués dans la précarité, ces volontaires ont réinventé le « camp de réfugiés ». Quel sens politique donner à cette action ? Qu'en reste-t-il après la dispersion des campements ?

•L'internationalisation de la solidarité

Des solidarités ont existé à Calais depuis les débuts de l'apparition de campement de personnes migrantes. Principalement informelles, gestes d'humanité de la part de riverains touchés par la détresse des exilés en errance, ou sympathisant avec des jeunes partis à l'aventure pour chercher un meilleur avenir. Ces solidarités se sont progressivement organisées dans les années 1990 (association La Belle Etoile, Collectif C'Sur regroupant des associations de solidarité comme le Secours Catholique, et Emmaüs, et associations de défense des droits de l'homme comme la LDH) et surtout dans les années 2000 après la fermeture de

Sangatte : l'association Salam¹ notamment a pendant des années pallié l'absence de toute intervention des pouvoirs publics pour venir, avec persévérance, distribuer à manger à des centaines de migrants, qu'il pleuve ou qu'il vente. Les associations ont bien tenté de faire pression sur les pouvoirs publics pour les forcer à s'impliquer dans l'assistance aux personnes en détresse, notamment en 2008 quand elles se sont trouvées face à une situation humanitaire particulièrement critique : elles ont alors décidé de se mettre en grève ; mais ces tentatives pour créer un rapport de force ont échoué. Dans ses rapports houleux avec les autorités municipales et préfectorales le milieu associatif a connu de nombreuses divisions. L'association l'Auberge des Migrants est née notamment d'un désaccord sur cette grève, tandis qu'à la même période, le mouvement No Border tente de politiser davantage la question de l'aide aux migrants, en réclamant l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation. Un « camp No Border » est organisé à Calais en 2009, suite à quoi des militants resteront sur place au sein de l'association Calais Migrant Solidarity, qui marque un début d'internationalisation de l'aide auprès des migrants à Calais.

L'année 2015 marque une rupture : les différents squats et campements sont regroupés, sur demande des autorités, dans un campement informel autour d'un centre d'accueil de jour (le Centre Jules Ferry), qui connaît une expansion d'une rapidité inédite, passant rapidement à plusieurs milliers d'habitant·e·s, venus d'Afghanistan, Soudan, Syrie, Kurdistan, Erythrée... En tentant de passer en Angleterre, ils causent de nombreux incidents fortement médiatisés, comme les interruptions du trafic de l'Eurostar. Ils sont aussi victimes d'accidents qui font de Calais l'une des frontières meurtrières de l'Europe. C'est toutefois la médiatisation des morts en Méditerranée et tout particulièrement la photo du petit Aylan mort noyé sur une plage turque qui vont causer un émoi citoyen et des mobilisations solidaires dans toute l'Europe, et tout particulièrement en Grande-Bretagne.

Ils arrivent par des réseaux de mobilisations divers. En Grande-Bretagne, un vaste mouvement se forme sous la bannière de *Refugees Welcome*, qui se traduit par des pétitions nationales adressées au gouvernement, des manifestations et l'organisation de comités locaux pour l'accueil des réfugiés. Les réseaux citoyens de CitizensUK et Stand Up to Racism ont joué un rôle majeur dans l'animation de la mobilisation et sa médiatisation. Internet et les réseaux sociaux ont mis en contact les bonnes volontés : des pages Facebook regroupaient les personnes d'une même région souhaitant organiser un convoi de dons pour Calais (par exemple « Kent for Calais »), des plate-formes citoyennes comme Calaidpedia recensaient les diverses initiatives locales. Des réseaux formés autour des communautés religieuses déjà actives au cours de l'été organisaient des séjours de bénévolat à Calais, pour distribuer de la nourriture, acheminer des tentes ou des caravanes, nettoyer le camp. Les universités sont également d'importants lieux de recrutement de jeunes bénévoles, notamment sur les temps des vacances. Enfin, le monde du spectacle et des festivals de musique a aussi assuré une large mobilisation, en faisant de l'engagement auprès des réfugié·e·s une cause attrayante pour la jeunesse.

1. *Soutenons, aidons, luttons, agissons pour les migrants et les pays en difficulté*, créée en 2003.

Ces engagements solidaires sont jeunes, très féminisés et internationalisés. Par exemple, sur le seul mois de septembre 2016, plus de 750 personnes se sont portées bénévoles auprès de l'Auberge des Migrants/ Help Refugees, parmi elles, plus de la moitié ont moins de trente ans ; on compte 60 % de femmes, et 70 % de personnes résidant en Grande-Bretagne (les bénévoles français

se dirigeant davantage vers l'association Utopia 56 à cette période). Un tiers de ces personnes venaient pour un ou deux jours, et la durée moyenne de présence sur place n'excédait pas une semaine. Certaines personnes toutefois étaient des bénévoles de longue durée, restant plusieurs mois et prenant des responsabilités d'encadrement des nouveaux arrivants. Ces bénévoles-là étaient plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 28 ans.

À ces nouveaux soutiens citoyens venus de différents pays d'Europe et du reste du monde s'ajoutent aussi les volontaires des organisations humanitaires professionnelles, habituées aux terrains étrangers comme Haïti, l'Afghanistan ou la République Démocratique du Congo. Médecins Sans Frontières décide au cours de l'été 2015 d'ouvrir une mission d'urgence à Calais pour répondre à la crise sanitaire : disposant d'importants moyens en tant que l'une des principales organisations humanitaires mondiales, l'ONG ouvre une clinique, installe des points d'eau et des toilettes, et contribue, avec les autres associations et collectifs présents, à aménager les conditions matérielles d'habitation par l'installation de tentes puis de cabanons en bois. C'est suite à cette expérience que MSF est sollicitée par le maire de Grande-Synthe pour construire un camp humanitaire et mettre à l'abri les quelques deux mille familles migrantes qui campaient jusque là sur un terrain boueux de la commune. Le camp humanitaire dit de «La Linière » est ouvert en mars 2016, et c'est une association de bénévoles créée par des festivaliers bretons, Utopia56, qui assure initialement la coordination des lieux, avec une multiplicité d'associations locales et de bonnes volontés de toute l'Europe (la restauration est par exemple assurée par la Kesha Neya Kitchen fondée par un collectif allemand). Cette expérience est exemplaire de la « coalition hétéroclite d'acteurs »² intervenue dans la crise des réfugiés sur le littoral nord de la France, et qui sont issus de circuits de mobilisation hétérogènes, mêlant initiatives individuelles et grandes ONG, bricolages relationnels et professionnalisation.

Certaines trajectoires peuvent illustrer le « phénomène Calais ». Par exemple, L., trentenaire, est originaire des quartiers populaires de Calais, de parents marocains. À Lille, où il réside pour des raisons professionnelles, il entre en contact avec des associations de quartier, qu'il convainc de venir distribuer des denrées alimentaires auprès des migrants de Calais. Lorsque la situation attire l'attention d'organisations internationales de solidarité musulmane, il est sollicité pour devenir leur intermédiaire et s'occupe de l'organisation et de la logistique sur place : les associations venaient « avec six camions remplis à bloc, et on déchargeait un ou deux camions par jour, et on faisait pas que Calais : on faisait Grande-Synthe l'ancien camp, le nouveau camp, Norrent Fontes, Tatinghem. ». Au chômage après la fin de son contrat temporaire, il se consacre à plein temps à cette activité et travaille aussi bien avec des grandes ONG islamiques, comme Oumma Welfare Trust ou Mercy International, qu'avec de petites

2. A. MULLER ET M. NEUMAN, « MSF à Grande-Synthe: enseignements d'une improbable coalition d'acteurs », *Alternatives Humanitaires*, 2016.

associations de quartier dédiées à l'aide aux sans abris comme Help for Homeless basée à Manchester, mais également avec des dons de particuliers (« des ingénieurs, des commerçants, qui prenaient contact avec nous via le bouche-à-oreille, ou via facebook ou via je connais un gars qui connaît un gars qui te connaît qui t'a déjà vu... »). Après la fin de la « jungle », il a effectué des missions en Grèce pour le compte de certaines de ces ONG de secours islamique, et envisage de se professionnaliser dans l'humanitaire.

•Réinventer le camp de réfugiés

L'arrivée à Calais de ces nouveaux soutiens transforme le paysage de la solidarité auprès des migrants. En même temps qu'une internationalisation, ces évolutions interrogent les formes de l'engagement et la dimension de professionnalisation. La particularité du moment de la Jungle de 2015-2016 (ou « campement de la Lande ») tient à la relative stabilisation d'un vaste bidonville fortement investi par les actions solidaires et par une multiplicité d'expérimentations faiblement contrôlées par l'État (qui se contente, par périodes, d'empêcher l'introduction de matériaux de construction ou de contrôler l'identité des bénévoles). Contrairement au fonctionnement des camps de réfugiés « officiels » organisés sous l'égide du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) par exemple, la « jungle » de Calais ne relève pas d'un « gouvernement humanitaire »³. La machine humanitaire des grandes ONG – telles que MSF, ou Acted qui a été mandaté par l'État pour aménager le site à partir d'octobre 2015 – n'est jamais parvenue à imposer un mode de fonctionnement rationalisé du lieu. Sur le terrain, dans la « jungle », on n'observe aucune professionnalisation dans la prise en charge de l'espace en tant que « camp de réfugiés ». La gouvernance du lieu est marquée par l'improvisation et le changement constant, lié au renouvellement rapide des personnes ; elle est marquée aussi par un phénomène d'installation dans le bidonville même de certains de ces soutiens solidaires, qui s'« encampent » et souhaitent investir le lieu comme lieu de vie⁴. C'est alors une tentative de réinventer le camp de réfugiés, de produire un contre-camp, par des actions solidaires qui ne soient pas uniquement humanitaires, mais également politiques et artistiques.

L'enjeu humanitaire est l'enjeu premier qui suscite la mobilisation massive de soutiens solidaires venus apporter des vivres et des vêtements à des réfugiés démunis. Au cours du mois de septembre 2015, l'aide internationale afflue de manière chaotique dans la « jungle » de Calais, et les « distributions sauvages » causent de vives tensions : très vite les associations locales, les organisations humanitaires, les nouveaux bénévoles mais aussi les migrants eux-mêmes décident de rationaliser cette distribution de l'aide pour éviter les débordements et les bagarres. Des réunions de concertation se mettent en place, et des organisations nouvelles sont créées pour canaliser et cadrer les solidarités. Des points de collecte et de tri sont mis en place hors du bidonville, de façon à cibler les distributions en fonction des besoins, et d'organiser le travail de solidarité de façon plus efficace. L'Auberge des Migrants/Help Refugees louent un grand hangar dans la zone industrielle de Calais, désigné comme « the Warehouse », dans lequel est organisée la division des tâches et la mise en ordre

³M. AGIER, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

⁴M. TREPANIER, « Les Britanniques à Calais », *Multitudes*, 18/10/2016, n° 64, pp. 82-91.

de ces solidarités, dans une atmosphère jeune et festive. L'organisation Care4Calais loue un autre hangar, à proximité de Sangatte. Cette professionnalisation des engagements amateurs est manifeste sur le plan logistique, mais aussi au niveau de la communication de ces associations créées *ad hoc* pour répondre à la crise calaisienne et qui développent rapidement des capacités de plaidoyer et de levée de fonds.

Cette professionnalisation s'articule cependant avec d'autres pratiques qui, au contraire, visent à brouiller ou atténuer l'écart entre professionnels de l'humanitaires et bénéficiaires : de nombreux soutiens s'installent ainsi dans le bidonville, dans des cabanes ou des caravanes, pour partager le quotidien des migrants et les aider au plus près, nouant des relations personnelles, amicales et affectives. Impliquant notamment des femmes jeunes et célibataires qui s'installent dans un campement largement composé d'hommes jeunes et célibataires, cette expérience va à l'encontre d'habitudes culturelles et elle constitue une forme de dépaysement de part et d'autre. Cette modalité de l'action solidaire a ainsi pu prendre la forme d'un engagement total, brouillant les délimitations entre engagement public et vie intime.

Des cuisines communautaires (les *kitchen*) sont installées dans la « jungle » pour la préparation des repas, et assurent une part majoritaire de l'alimentation, alors que le centre Jules Ferry financé par l'État ne fournit qu'un seul repas par jour, accessible après une longue file d'attente. Ces cuisines communautaires font cohabiter des soutiens qui partagent le quotidien des migrants, et des migrants qui participent au travail de l'aide. Par exemple, la Belgian Kitchen est une cantine créée par deux Belges d'origine marocaine, arrivés à Calais en septembre 2015 après la destruction du campement de la gare du Nord de Bruxelles où ils organisaient des distributions alimentaires. Ils ont installé une petite cuisine sur le bidonville, qui a progressivement pris de l'ampleur à mesure des soutiens qui leur ont permis de construire des extensions. À l'été 2016, ils servent 800 à 1 000 repas par jour, préparés ensemble par des soutiens venus de divers pays européens, et des bénévoles issus des communautés réfugiées qui restent quelques mois avant de parvenir à passer en Angleterre. Créée à la même époque par un couple malaisien résidant en Grande-Bretagne, Kitchen in Calais (ou *Malaysian Kitchen*) fonctionne selon le même modèle, avec des bénévoles issus des communautés réfugiées et des bénévoles venus les aider, notamment via des réseaux de solidarité musulmane. À l'été 2016, ils servent près de 1 500 repas par jour. Tant l'origine des soutiens, dont la trajectoire personnelle est aussi marquée par l'expérience familiale de la migration, que l'appropriation par les migrants qui s'investissent dans le fonctionnement de ces kitchens, participent à brouiller les frontières de l'aidant et de l'aidé, et à contester les logiques d'assistance sur lesquelles fonctionnent les camps de réfugiés.

Cette réinvention du camp, ou expérimentation d'un contre-camp, se fait également par le développement de services ne visant pas uniquement la survie des personnes mais aussi la vie sociale, politique et culturelle du lieu. Les acteurs solidaires observent que les migrants accordent une grande importance, malgré des conditions de vie extrêmement précaires, à construire des lieux de culte décentes. Certains sollicitent aussi des cours de langue, et à mesure que le campement s'installe dans la durée, des écoles se forment : l'Ecole du Darfour, autour d'un groupe de Soudanais dont certains avaient décidé de demander l'asile en France et voulaient mettre à profit le temps de latence des procédures pour apprendre le français ;

Jungle Books, école-bibliothèque née de la rencontre entre un commerçant afghan et une institutrice britannique installée en France ; l'Ecole laïque du Chemin des Dunes fondée par Zimako (un migrant sans-papiers de Nice venu aider ceux de Calais) et une orthophoniste de Calais. Une multiplicité de projets artistiques voient le jour, notamment du fait de l'implication importante d'artistes dans le soutien aux réfugiés, et qui animent des ateliers, soutiennent des initiatives, comme l'Ecole d'arts et métiers. L'une des initiatives les plus impressionnante est celle du Good Chance Theatre, créé par deux jeunes dramaturges qui en ont fait un lieu de culture où se sont produits des troupes de théâtre, ainsi que des réfugiés apprenant le théâtre. Son ambition affichée était de permettre aux réfugiés de faire entendre leur voix. De même, plusieurs projets de médias alternatifs ont été créés, comme Jungala Radio ou Jungle TV soutenu par Arte. Contestant des logiques de la « biopolitique » intéressée uniquement à la dimension biologique de la survie des individus, les acteurs solidaires s'inquiètent de leur dignité en tant que personnes et de leur capacité à défendre à la fois leurs droits et leur identité.

C'est sur ces mots d'ordre que des soutiens ont aidé à l'organisation de manifestations, en 2015 et 2016, pour dénoncer les politiques de contrôle frontalier et demander la liberté de circulation. Un « Info Point » au sein du bidonville permet de partager l'information sur les droits – législation sur l'asile, droits face aux violences policières etc. – et sert également de lieu de discussion politique dans lequel migrants et soutiens sont sur un plan d'égalité, partageant des expériences communes. Le travail politique est assuré aussi dans les liens entre les migrant·e·s et la ville, pour plaider la cause des migrant·e·s auprès des habitants de Calais, et contrer le discours d'extrême-droite, ce à quoi s'emploie par exemple le groupe Calais, Ouverture et Humanité. Dans la même perspective, des soutiens solidaires de diverses sensibilités s'efforcent de maintenir des services aux migrant·e·s en centre-ville, afin d'éviter l'effet de « ghetto » qu'entraîne leur mise à l'écart dans une lande située entre la zone industrielle et la mer : le « Local » (animé par des soutiens engagés à gauche ou au sein du mouvement No Border) comme le centre d'accueil de jour du Secours Catholique visent à atténuer l'effet d'exclusion de l'encampement.

Au sein du bidonville même, une multiplicité d'initiatives et d'expérimentations politiques ont fait de Calais un laboratoire du contre-camp. Des réunions de coordination sont instaurées dès l'automne 2015, en continuité avec des pratiques d'autogestion déjà existantes dans les squats précédant la « New Jungle ». Sorte de conseil municipal de la Jungle, sans véritables « élus » mais avec une multiplicité de représentants aux légitimités diverses, ces réunions constituent aussi des lieux de formation et de politisation pour les bénévoles et les habitant·e·s du bidonville. On y discute de problèmes divers : l'organisation des distributions (faut-il privilégier les files, jugées plus équitables par les associations, mais humiliantes par les réfugiés ? ou bien la distribution par groupes communautaires organisée par des intermédiaires ?) ; la tranquillité publique (que faire face à la multiplication des vols ? demander des patrouilles de police ? ou mettre à l'écart les personnes déviantes ?) ; ou encore la position collective à tenir face aux décisions de l'État, en particulier s'agissant du démantèlement du bidonville (faut-il s'opposer à cette décision et résister au gouvernement ? ou bien se résigner et accepter la solution alternative de l'hébergement en centre d'accueil

éloigné de Calais ?). Sans organe d'exécution ces comités sont de faible pouvoir et d'autorité toute relative, variables selon l'influence effective que les *community leaders* peuvent avoir auprès de communautés éclatées et mouvantes. Ces réunions participent toutefois à redessiner les rapports entre soutiens et migrant·e·s, formuler critiques et autocritiques sur l'asymétrie de la relation d'aide et les manières d'y répondre (par exemple, en édictant un code de bonne conduite à l'intention des bénévoles). En ce sens, elles ont ébauché dans la « jungle » une communauté politique : bancale, fragile, paradoxale, une communauté qui entretient des rapports ambivalents avec l'État sur le territoire duquel elle se trouve.

•La société contre l'État ?

Le mode de gouvernance de la « Jungle », aux acteurs et actrices multiples et faiblement coordonnés contraste avec le fonctionnement hiérarchique des espaces aménagés par les pouvoirs publics (le centre d'accueil de jour Jules Ferry, le centre d'hébergement pour les femmes et les enfants, et le « Centre d'accueil provisoire » (CAP) composé de conteneurs dans une enceinte sécurisés), dans lesquels une association est mandatée par l'État pour assurer la gestion des lieux et le contrôle des personnes, et édicte un règlement intérieur. Les centres d'hébergement officiels (d'une capacité maximale de 1 900 places à l'été 2016), n'ont jamais concerné plus de 20 % des habitants du site, 80 % vivant dans la partie bidonville, la « jungle ». Ce délégataire, La Vie Active, emploie 150 salariés et a recours à de nombreux bénévoles qui, chaque jour, aident à la distribution des repas, l'accueil aux douches ou l'organisation d'animations. Toutefois, ses relations avec les associations intervenant dans la « Jungle » sont tendues car ces dernières la perçoivent comme un auxiliaire de pouvoirs publics. Les pratiques de contrôle (par exemple, l'identification biométrique des personnes dans le CAP) sont jugées suspectes. Cette suspicion est d'autant plus forte dans un contexte où la politique de l'État à l'égard des personnes réfugiées est peu lisible : elles sont officiellement protégées au nom du droit d'asile, alors que sur le terrain elles sont criminalisées au nom de la sécurisation des frontières.

Une même suspicion pèse toutefois sur la « Jungle », vis-à-vis de laquelle les associations sont divisées : s'agit-il d'un « camp de réfugiés » qu'il faudrait aménager et améliorer, pour le rendre vivable et digne ; ou bien d'un campement indigne qui traduirait les pratiques de non-accueil de l'État ? L'engagement des associations pour améliorer le quotidien du bidonville ou pallier à l'absence de services publics, fait ainsi débat. Par exemple, alors que des bénévoles britanniques ont organisé un service de secours en cas d'incendie, en recyclant un ancien camion de pompiers et en distribuant des extincteurs dans les cabanes construites en matériaux très inflammables, des bénévoles français protestent contre la lenteur de l'intervention des pompiers et des services de secours en général, qui traitent le bidonville comme un espace à part du territoire. De même, des services pour les mineurs isolés ont été organisés par les bénévoles britanniques, comme le *Women and Children Center* de Liz ; ou encore le *Baloo Center* créé par des éducateurs britanniques du *Refugee Youth Service* : les associations françaises avaient de leur côté interpellé l'État (y compris par un référé au tribunal administratif) pour que l'aide sociale à l'enfance s'occupe de ces mineurs ; face aux carences, MSF ouvre un centre d'accueil de jour à l'été 2016, pour faciliter l'accompagnement aux démarches et l'accès aux soins. Des sensibilités différentes se manifestent ainsi parmi les

acteurs solidaires à Calais, dans le rapport à l'État français : faut-il le remplacer, comme État défaillant dont rien de favorable n'est à attendre ? ou bien faut-il le forcer à intervenir dans ses missions protectrices ? Plus attachés aux missions sociales de l'État notamment dans le domaine de la santé ou de la protection de l'enfance, les acteurs solidaires français sont plus enclins à le solliciter, tandis que les acteurs solidaires d'autres pays proposent de pallier ses carences, installent des cliniques ou organisent le suivi des personnes vulnérables. Ces services publics alternatifs s'élaborent sous forme de bricolages en dehors de la légalité et des protections que celle-ci devrait garantir, dans un espace que l'État a désigné comme en marge de son domaine d'intervention.

Le partage entre ces sensibilités traduit des visions politiques différentes de l'État (comme un appareil oppressif, ou comme une puissance aux rôles contradictoires), mais aussi des visions politiques différentes de la société face à l'État, contre l'État ou faisant partie de l'État – comme interlocuteur possible des pouvoirs publics, co-construisant les politiques. Les associations de solidarité historiques à Calais (comme Salam, le Secours Catholique, l'Auberge des Migrants ou Médecins du monde), les ONG professionnelles (MSF, Acted), dialoguent avec les autorités, négocient des aménagements (par exemple, l'autorisation de terrasser tel espace suite à l'inondation d'une zone marécageuse, pour reloger les habitants) ou des solutions à la crise : l'idée de créer des centres de répit, qui soient des lieux d'hébergement inconditionnel pour les migrant·e·s où ils puissent réfléchir, en toute sécurité, à leur parcours et éventuellement renoncer au projet de partir en Angleterre pour demander l'asile en France a été formulée et négociée dans ces espaces de collaboration avec l'État. C'est ainsi que le projet de démantèlement de la jungle en octobre 2016 est soutenu par certaines associations, favorables à une mise à l'abri avant l'hiver, tandis que d'autres dénoncent un plan de déguerpissement qui condamnerait à davantage de précarité les personnes désireuses de passer en Angleterre. Ces antagonismes s'expriment parfois violemment, opposant « collabos » et « radicaux », ceux qui sont dénoncés comme faisant le jeu d'une politique anti-migrants de l'État, et ceux qui par leur revendication radicale de la suppression des frontières ne proposeraient aucune solution concrète immédiate.

Ces divisions et tensions sont récurrentes dans l'histoire des solidarités à Calais. Une plateforme interassociative, la PSM (Plate-forme Solidarités Migrants) a été mise en place en 2011 pour structurer le réseau des solidarités et aider à l'organisation de positions communes malgré ces divisions : la PSM est ainsi un interlocuteur distant des politiques publiques, ne se positionnant pas dans la négociation car elle ne parle pas au nom des associations, mais influençant ces politiques en permettant des recours en justice contre certaines mesures d'évacuation par exemple, ou en sollicitant des instances telles que le Défenseur des Droits ou des parlementaires.

L'activité d'aide, sur le terrain juridique, prend une forme particulière du rapport à l'État, forçant à jouer l'inclusion dans la norme protectrice. L'aide à l'accès aux droits et à l'information, permet de donner aux personnes, contre l'État, des armes de résistance qui sont celles-là mêmes qui définissent le fonctionnement de l'État. L'association Cabane Juridique/ Legal Shelter a déployé, avec des juristes bénévoles, des activités d'aide juridique aussi bien pour l'accès à l'asile, à la réunification familiale, que pour le recours contre les

violences policières. L'association britannique Safe Passage a ouvert des voies de passage légales permises par la législation européenne sur la réunification familiale au bénéfice des mineurs isolés, contre la politique de fermeture de la frontière décidée par le gouvernement britannique. Cette action a été appuyée par un plaidoyer politique en faveur des réfugiés organisé notamment par CitizensUK sous le slogan « Refugees Welcome ». Ces mobilisations sont parvenues à faire de Calais un problème public en Grande-Bretagne, introduisant de réels débats sur la politique d'asile, par exemple concernant les engagements de relocalisation⁵, et les mineur·e·s isolé·e·s : à l'occasion de la révision de la loi sur l'immigration de 2016, un amendement spécifiquement conçu pour les mineur·e·s de Calais a été introduit (amendement « Dubs »).

À Calais, la question de la dimension politique de l'activité d'aide demeure conflictuelle et ambivalente, opposant « militant·e·s » et « bénévoles » dans des postures qui, sur le terrain, ne sont jamais nettement définies (de sorte que, par jeu, certains se désignent comme « milivoles » et « bénéfants »). Dans un contexte où certaines activités d'aide sont criminalisées au nom de la lutte contre le séjour irrégulier et les « complicités » qui le faciliteraient, l'action solidaire peut faire l'objet de répressions ou de harcèlement policier. C'est le cas tout particulièrement depuis le démantèlement de la « jungle » en octobre 2016 : afin d'empêcher toute reconstitution de campement ou de squat, les forces de police entravent les distributions de nourriture, confisquent les couvertures distribuées, et menacent celles et ceux qui hébergent des migrants. Cette criminalisation transforme les aidants en opposants à la politique d'État, et politise de fait l'action solidaire.

**

Le « moment » Calais a constitué à bien des égards un moment extrême et exceptionnel, paroxysme de l'inhospitalité, mais aussi lieu d'invention d'un nouveau modèle possible pour l'accueil. S'y est inventée une nouvelle forme de camp de réfugié, un contre-camp, investi d'énergies citoyennes mobilisées contre des politiques inhospitalières, et tentant de les infléchir. Ces bonnes volontés cosmopolites, relativement peu professionnalisées et de sensibilités très différentes, ont permis d'aménager le site de façon inédite en installant des lieux de vie, de service, de loisir, et une ébauche de communauté politique. La réalité quotidienne de la violence du bidonville, de son instabilité, du manque d'instances partagées et d'intérêt commun entre des communautés concurrentes force à ne pas idéaliser ce moment de la « jungle » ; et pourtant, celui-ci ne saurait être sous-estimé. Il a participé à former des milliers d'expériences de l'aide auprès des réfugiés, que les soutiens engagés ont souvent prolongé par la suite dans les différentes localités, en France, en Grande-Bretagne ou ailleurs⁶. Impasse pour les migrants mais carrefour des solidarités, la Jungle a constitué une expérience humaine et politique intense pour les personnes qui l'ont partagée, questionnant effectivement les rapports à l'État et aux frontières. C'est parmi ces réseaux de solidarité que

5. Il s'agit de quotas de laisser-passer accordés par un État pour permettre à des personnes nécessitant une protection internationale de venir demander l'asile sur son territoire.

6. En France, la plate-forme « Sursaut Citoyen » recense en juin 2017 un millier d'initiatives locales de soutien aux migrants. Certaines associations et collectifs participent au lancement, en novembre 2017, des États Généraux de l'Immigration destinés à proposer des politiques alternatives à celles du gouvernement en matière d'accueil des étrangers.

peut s'envisager une résistance aux politiques de plus en plus répressives adoptées à l'égard des personnes migrantes.